**Préconstituant n°3 – Du peuple québécois comme sujet constituant**

**Ce qu’est un peuple : non une population, mais une conscience collective de sa propre légitimité**

**I. Le peuple, ce mot qu’on n’ose plus dire**

Le mot **« peuple »** dérange. Il inquiète les pouvoirs établis. Il fait peur aux technocrates. Il irrite les élites cyniques. Trop chargé de mémoire, trop porteur de souveraineté, trop subversif pour les démocraties réduites à des logiques de sondage.

Alors on l’évite. On lui préfère des termes désincarnés :
– population (mesurable),
– société (gérable),
– contribuables (fiscalisés),
– électeurs (manipulables).

Mais un peuple n’est pas une simple **agrégation d’individus**. Il est une **subjectivité collective**, une conscience qui se dit :

« Nous existons ensemble, nous nous reconnaissons comme porteurs d’un destin commun, et nous affirmons notre droit à l’inscrire dans l’histoire. »

Le peuple québécois n’est pas né d’un décret. Il s’est **arraché à la nuit coloniale**, à la dépossession, à la honte, à l’effacement. Il s’est dit et **redit**, dans la langue, dans la résistance, dans l’amour de son territoire, dans l’éducation de ses enfants, dans la revendication de ses droits.

**Canadiens**,
**Canadiens français**,
**Québécois**.

Ces noms ne sont pas des étiquettes successives : ce sont des **actes d’auto-nomination**, des tentatives de se dire au monde. Aujourd’hui encore, ce peuple **vit, crée, lutte et espère**. Mais il est maintenu dans une forme d’impuissance, **empêché d’agir comme sujet politique plein**.

**II. Être sujet constituant : se donner sa propre loi**

Ce qui distingue un peuple d’une communauté culturelle, c’est **sa capacité constituante**. C’est le pouvoir fondamental de dire :

« Nous sommes les seuls légitimes à définir ce que nous sommes. »

Ce pouvoir n’est pas un privilège. Il est **le cœur battant de toute souveraineté réelle**. Il ne vient ni d’un Parlement, ni d’un juge, ni d’un sondage. Il vient **du peuple lui-même**, reconnu comme **source première de légitimité politique**.

Être sujet constituant, c’est **passer de l’objet de droit au fondement du droit**. C’est décider, non pas à l’intérieur d’un cadre donné, mais **du cadre lui-même** :
– la forme de l’État,
– la nature du pouvoir,
– les principes fondateurs de la loi commune.

Un peuple qui n’a pas ce pouvoir est condamné à **gérer sa propre subordination**. Il peut voter, mais pas décider. Revendiquer, mais pas instituer. Exister, mais sans se fonder.

C’est dans cette contradiction que le peuple québécois est tenu depuis trop longtemps.

**III. Le Canada comme cadre qui nie notre pouvoir constituant**

Le Canada, dans sa structure profonde, **nie l’existence du peuple québécois comme sujet constituant distinct**. Il ne nous reconnaît ni dans son droit constitutionnel, ni dans sa culture politique, ni dans ses symboles.

Nous y sommes tolérés comme **minorité provinciale**. Valorisé parfois comme **folklore diversitaire**. Mais jamais **reconnus comme cofondateurs souverains** de l’ordre politique.

La **Constitution de 1982** est l’acte le plus explicite de cette négation.
– Elle fut rédigée **sans notre participation**.
– Imposée **contre notre volonté clairement exprimée**.
– Appliquée **malgré notre refus démocratique**.

C’est un **viol constitutionnel**, commis dans le silence complice des institutions canadiennes, et recouvert depuis d’un vernis de normalité.

Chaque jour où nous acceptons cette Constitution, nous **entérinons notre propre effacement**, et nous renforçons le régime de tutelle auquel nous sommes assujettis.

**IV. La conscience de soi comme fondement politique**

Être un peuple, ce n’est pas un état naturel. C’est un **acte de conscience**.

Ce n’est pas seulement **parler une langue** ou **habiter un territoire**. C’est **savoir qu’on a le droit de se fonder soi-même**, d’échapper à la définition imposée, de refuser la délégation de notre avenir.

La souveraineté n’est pas d’abord une question d’appareils d’État. Elle est une question de **sujet collectif**. C’est la conscience, partagée, que nous **n’avons plus à demander**. Que nous pouvons désormais **décider.**

Tant que cette conscience n’est pas activée politiquement, nous restons **à moitié vivants** comme peuple.

Chaque fois que nous disons :

« Le Québec est une nation. »

… mais que nous ne **traduisons pas cette affirmation en acte constituant**, nous **neutralisons notre propre pouvoir**. Nous transformons une vérité politique en simple ornement discursif.

Il faut cesser de nous dire sans **nous instituer**. Il faut que la conscience devienne **fondation**.

**V. L’acte constituant comme libération**

Reprendre notre pouvoir constituant, ce n’est pas une procédure juridique parmi d’autres. C’est **un geste fondateur**, un **acte de libération**.

C’est sortir du régime de **permission** — où nous devons quémander notre place — pour entrer dans le régime de **décision** — où nous **créons notre propre cadre**.

C’est dire :

« Nous ne voulons plus être gouvernés par des lois que nous n’avons pas choisies,
mais par une Constitution que nous aurons rédigée, débattue, adoptée nous-mêmes. »

Ce que signifie être un peuple, ce n’est pas simplement préserver des coutumes. C’est **élever sa conscience collective jusqu’à l’acte de fondation politique**.

La souveraineté, c’est **la prise de parole instituante**.
C’est l’écriture de la Loi par ceux qui auront à la vivre.

**Conclusion : Le peuple n’attend pas la permission**

Le peuple québécois **existe**.
Il vit, il parle, il crée, il se souvient, il rêve encore.
Mais il **n’a pas encore agi comme sujet constituant**.

Il est **en veille**, parfois fragmenté, parfois désorienté, mais toujours porteur d’une force dormante.

Il faut maintenant **l’éveiller**, non par la peur, ni par le repli, mais **par la reconnaissance active de sa dignité politique**.

Le peuple québécois est **le seul détenteur légitime du pouvoir de fonder l’État du Québec**.

Et tant qu’il ne l’aura pas exercé, il ne sera pas pleinement libre.

L’heure n’est plus à la gestion du cadre canadien.
Elle est à **la refondation du nôtre**.

**Il est temps de nous réveiller comme peuple, pour nous ériger comme sujet.**

Jean-Christophe Gagnon

2025-06-26